Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 8-9

Rubrik: En France l'activité de nos sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en France l'activité de nos sociétés

Annecy Exposition itinérante de livres suisses

Annecy (Maison des Jeunes et de la Culture d'Annecy-Novel, place Annapurna), 1-15-septembre

Chambéry (Maison des Jeunes et de la Culture, 311, Fg de Montmélian), 23 septembre-11 octobre.

L'exposition sera ensuite présentée à Lyon (novembre et Grenoble (décembre).

Le Havre Fête nationale 1970

Malgré les vacances, une assistance nombreuse a répondu à l'invitation de M. le Consul et de Mme Steiner pour la commémoration, à leur domicile, de notre fête nationale.

M. le Consul, dans son allocution de bienvenue, a eu le plaisir de saluer tout particulièrement M. et Mme André Derendinger venus spécialement de Pont-Hébert dans la Manche, ainsi que M. et Mme Richard Gilg d'Aix-en-Provence.

Les sons mélodieux des cloches du Münster de Berne ont mis l'assistance rapidement dans une ambiance de fête et en pensée avec nos compatriotes au pays et à l'étranger nous avons écouté et médité les paroles qui nous ont été adressées par M. Tschudi, Président de la Confédération.

L'hymne national, chanté merveilleusement par un chœur de Fribourg et repris par l'assistance, a fait vibrer les fibres patriotiques.

M. le Consul et Mme Steiner ont ensuite invité leurs compatriotes à se rapprocher du buffet richement garni, ce qui a permis à tous de passer ensemble encore quelques heures très agréables.

C. B.

Fête Nationale de la Colonie suisse de la Haute-Savoie et de la Savoie

Sur proposition de M. le Consul, et à l'instar de ce qui avait été fait il y a deux ans, le Cercle suisse d'Annecy et la Section d'Aix-les-Bains de l'Union suisse de Savoie ont commémoré en commun l'anniversaire de la Patrie, en se donnant rendez-vous, le dimanche 26 juillet, au stand de tir des « Chevaliers-Tireurs Rumilliens », obligeamment mis à notre disposition par son président, M. Perret.

Favorisée par un ciel clément, l'après-midi s'écoula trop vite, entre tirs à la carabine et à l'arbalète, jeux divers et conversations à bâtons rompus. Désireux de découvrir les œuvres artistiques dont abonde la Haute-Savoie, un groupe de compatriotes visita le château de Clermonten-Genevoie, sous la conduite érudite de son conservateur, M. Buttin. Et c'est avec un certain retard sur l'horaire que les très nombreux participants un véritable record en cette période de vacances! - se retrouvèrent sur la terrasse de l'hôtel « Les Bottes à Mandrin » pour déguster le vin d'honneur offert par M. le Consul. Après avoir écouté le message du Président de la Confédération, d'aimables propos furent échangés entre M. Choquard, l'infatigable président du Cercle suisse d'Annecy, M. Hurny et M. Buttin, en présence du Maire de Saint-André-Val-de-Fier et Mme Constant

Paille. Pour sa part, M. Perret nous réserva la surprise de décerner une coupe et trois médailles de bronze aux tireurs d'élite, à savoir M. Casaulta, stagiaire du consulat, MM. Rubin (Aix-les-Bains), Meizoz et Sprungli (Annecy). Remise en compétition par son détenteur, M. Meizoz, la coupe destinée au meilleur tireur à l'arbalète passa cette fois-ci aux mains de M. Sprungli, Vice-Président du Cercle suisse à Annecy.

Suivirent le dîner et la partie officielle de cette sympathique rencontre, à laquelle avaient été conviées les personnalités françaises qui avaient largement contribué au succès de la manifestation dont le programme, aussi riche que varié, enleva les suffrages des participants. Et pour rompre la tradition, ce fut entre le fromage... et le dessert que les convives, auxquels s'étaient joints des estivants étrangers, assistèrent au traditionnel feu du 1^{et} août, organisé par M. Buttin sur l'autre rive du

A l'allocution de circonstances de M. le Consul succédèrent des chansons, des solos et des récitals de poésies, dans une ambiance très gaie. Et minuit allait bientôt sonner, lorsque M. Seiler, le dévoué président de la Section d'Aix-les-Bains, réussit — non sans peine — à convaincre ses « ouailles », parmi lesquelles figurait le fidèle et toujours alerte doyen de la colonie aixoise, M. Equey, né en 1880, à prendre place dans le car qui devait les ramener à bon port

C'est en chantant « Ce n'est qu'un au revoir », que les membres du Cercle suisse d'Annecy prirent congé de leurs hôtes. En effet, sur proposition de M. le Consul, il se pourrait que les rives du lac du Bourget fussent choisies en 1971 pour célébrer le 1° août et le 25° anniversaire de fondation de la Section d'Aix-les-Bains, section avec laquelle de solides et fructueux lien d'amitié ont été renoués à ces rencontres annuelles.

Une très belle journée dont on parlera encore longtemps.

Colmar

Favorisé par un temps splendide, toute la colonie suisse de *Colmar* et des environs s'est donnée rendez-vous au châlet Saint-Gilles du Club Vosgien de Wintzenheim pour célébrer le 679° anniversaire de la fondation de la Confédération helvétique.

Dans ce site idéal, près de la Route des cinq châteaux, le président M. Stierli eut le plaisir d'adresser une cordiale bienvenue à une assistance nombreuse, parmi laquelle on remarquait le Consul de Suisse et Mme Prisi, ainsi que leur fils aîné, M. Meyer, Président du Club Vosgien, Mme Meyer, conseillère municipale de Wintzenheim, et des compatriotes venus de Suisse et de Mulhouse. Dans une allocution circonstanciée le Consnl évoquait les problèmes intéressant particulièrement les résidents suisses en France, et lançait un vibrant appel à la traditionnelle amitié entre les deux peuples.

Après la retransmission de la sonnerie de cloches de la cathédrale de Berne, les assistants écoutèrent le message du Président de la Confédération, M. Hans-Peter Tschudi, ainsi que les deux hymnes nationaux.

Suite à cette partie commémorative une fête champêtre très réussie retenait jusqu'à la tombée de nuit les membres et leurs familles. Dans la soirée ils eurent le plaisir d'accueilir MM. Bracker et Zoll, industriels, ainsi que leurs épouses, qui tenaient à leur témoigner la sym-

pathie d'une grande entreprise franco-suisse.

Colonie Suisse du Pays de Gex

Cher compatriote,

Elle a démarré!...

La Maison Suisse évidemment... Vous avez été invité â fêter l'achèvement des travaux du rezde-chaussée de notre chalet (œuvre en pierres apparentes) le dimanche 16 août 1970. Maintenant que nous faut-il!

Un chef:

Il est là, vous le connaissez. Notre Président de la Maison Suisse qui a pensé le détail de cette maison, il la connaît par cœur, elle est dans son cœur, dans son esprit.

Des maîtres d'état A lui de les mener et il le fait.

De l'argent :

N'oubliez pas que par les participants à l'Assemblée générale du 7 mars 1970, vous avez signé un engagement d'honneur de verser les parts de la Maison Suisse déjà souscrites et de souscrire au solde du capital, on n'a jamais vu un Suisse qui ne soit pas un homme d'honneur, fidèle à sa promesse.

Des bras :

Votre Comité a estimé et pense que vous serez d'accord avec lui, qu'en 1970, chaque membre devait au minimum une journée de travail gratuite à sa maison. Le calendrier pour chaque village sera établi. Annoncez-vous à votre membre représentant.

Ceux à qui la force physique a fait des infidélités peuvent se libérer de leur journée de travail par une prestation financière à la mesure de leurs moyens à verser à un membre du Comité ou à leur membre représentant.

« Donner est la première façon de recevoir. »

Merci d'avance à tous et à bientôt.

Le Comité.

Fédération des Sociétés Suisses de Marseille

La fête nationale suisse a pu se célébrer cette année suivant la tradition, le 1" août, dans la campagne « Les Charmerettes » au Cabot.

La cérémonie officielle fut présidée par M. O. Morand, Consul général de Suisse à Marseille et par M. M. Gehrig, Président de la Fédération des Sociétés suisses de Marseille. Ils étaient entourés des présidents R. Périllard pour le Cercle helvétique, R. Hoffmeyer pour les Amis du Grutli, E. Guillierme pour le Foyer helvétique et la Société suisse de Bienfaisance. M. H. Ginier, Vice-Consul de Suisse, était également présent.

Les Suisses de Marseille avaient répondu nombreux à l'invitation qui leur avait été faite de se réunir pour écouter le message de M. Tschudi, Président en exercice de la Confédération helvétique, la lecture du pacte de 1291 et une prière œcuménique. M. le Consul général Morand et M. le Président Gehrig expliquèrent en quelques mots le sens de cette manifestation toute empreinte de patriotisme. Un vin d'honneur offert par M. Morand précéda un piquenique animé et les échos de la musique folklorique chère à tous nos amis helvètes vinrent agrémenter cette soirée estivale. Des lampions aux couleurs rouge et blanche rappelèrent par leurs points lumineux dans la nuit la tradition des feux du 1^{et} août qui en Suisse s'allument de sommet en sommet.

Entreprise FRANCO-SUISSE

recherche jeune homme libre de 15 h à 18 h 30 pour petits travaux bureaux, magasins et courses.

Possibilité de travailler plus tard à temps complet.

S.V.P. téléphoner : PARIS 208-01-55

La Fête Nationale Suisse Une « Nuit helvétique » avec le Cercle de Mulhouse

La communauté suisse de Mulhouse et le Cercle suisse ont fêté avec éclat, samedi soir 1" août, la fête nationale de la Confédération helvétique, le 679° jour anniversaire de l'unité suisse.

La fin d'après-midi a été marquée par une réception à caractère intime en la résidence du Consul à Mulhouse, M. Prisi, alors que la soirée, au restaurant du zoo, a revêtu un caractère à la fois officiel et public. Elle s'est terminée par un bal auquel tous les amis de la Suisse étaient conviés. Ce bal était organisé par les membres du « Cercle Suisse », association présidée depuis quelques années déjà par M. d'Orelli, sympathiquement connu à Mu-Ihouse.

La salle avait été décorée avec goût. Tout le cachet et le parfum des si multiples et si divers cantons suisses s'y retrouvaient. En mêlant leurs couleurs à celles du drapeau suisse, les cantons exprimaient à la fois leur unité et leur diversité.

Malgré la date — peu favorable, on s'en rend compte chaque année — pour semblable réunion, la salle était bien remplie, signe de l'amitié et de l'estime que les Alsaciens portent à leurs voisins.

A la table officielle nous avons remarqué M. Lefébure, sous-préfet, représentant, en l'absence de M. Lem, le préfet du Haut-Rhin, M. Escande, M. Prisi, consul de Suisse à Mulhouse, et Madame, M. Regolat, vice-consul, et Madame, le président du Cercle suisse de Mulhouse et Madame d'Orelli, ainsi que M. Stiri, président du Cercle suisse de Colmar.

Vers 21 h, M. d'Orelli ouvrit la soirée en saluant les personnalités en les remerciant de leur présence et en soulignant la solidité de l'Union suisse depuis 1291.

Cette année les invités d'honneur de la soirée ont été les plus jeunes citoyens à part entière, c'est-à-dire, tous les jeunes gens ayant atteint leur majorité électorale (qui est de 20 ans).

Prenant le relais du président d'Orelli, M. Prisi remercia organisateurs et responsables du Cercle pour la réussite de la fête. Il salua plus spécialement les jeunes et parla de la signification du serment du Grütli. Ce fut en fait un « acte révolutionnaire », dit-il, dont la Suisse d'ailleurs, a tiré toute sa force en jurant de ne se soumettre à d'autre arbitrage que celui émanant du peuple lui-même.

« Ce jour, dit le consul, est un jour de recueillement et de joie. Celle-ci fait retentir les cloches et allumer les feux sur les montagnes afin qu'ils se reflètent dans les lacs et renvoient au monde l'image d'un pays et d'un peuple uni et heureux. »

On n'allumera pas de feux au Rebberg, bien sûr, mais on écouta tout le même les cloches de la cathédrale de Berne (en enregistrement) et le message enregistré sur bande magnétique du président de la Confédération, M. Tschundi, à tous les Suisses de l'étranger, message dans lequel il souligne les tâches actuelles de la Suisse.

Puis ce fut le « Cantique Suisse » (chant national helvétique) suivi de la « Marseillaise ». La partie officielle étant achevée, lel bal s'ouvrit aux sons de l'orchestre bâlois bien connu « Edelweiss ».

La musique et la danse, des jeux alternèrent tout au long d'une très agréable « nuit suisse », agrémentée d'un buffet impeccable.

Pour un soir la grande salle du Zoo était devenue une « petite Suisse » tout aussi charmante et accueillante que la grande.

F.A.

Nouvelles de Nice

La « Maison Suisse », 4, boulevard de Cimiez, à Nice, offre un cadre particulièrement heureux pour la célébration des fêtes patriotiques. Après avoir connu une situation financière alarmante qui obligeait d'envisager sa fermeture définitive, les comités des sociétés suisses locales, « Le Grütli » et la « Société helvétique de secours », sous l'active direction de M. Robert Fontana, sont parvenus à en prolonger l'existence. On peut même dire que, à court terme, son avenir se trouve assuré. Ces circonstances furent particulièrement appréciées lors de la récente célébration de notre fête nationale. Ample, avec sa jolie frise d'écussons cantonaux, sa belle terrasse, ses décorations des jours de fêtes (drapeaux, arbustes, ornementaux, fleurs rouges et banches), ce local s'avéra des plus appropriés pour la réception qu'y offrit aux autorités et à la co-Ionie notre Consul et Mme Gaston Kappeler, le 31 juillet, ainsi que pour le dîner froid-dansant du 1° août. Malgré les nombreux absents de Nice à cette saison, plus de 200 personnes assistèrent à la première de ces manifestations. La fraternisation se dégageait de cette société choisie confirmant avec force les liens d'amitié qui existent entre la Suisse et la France.

Plus intime, le dîner froid ne comptait que 110 personnes, presque toutes de nationalité suisse. L'atmosphère était en harmonie avec la tradition. Le son des cloches de la cathédrale de Berne et le message du Président de la Confédération furent écoutés religieusement et les paroles prononcées par le Consul Kappeler furent chaleureusement reçues.

Ces célébrations du 1^{et} août août 1970, à Nice, furent sans aucun doute des plus réussies. Tous ceux qui se trouvaient en vacances regretteront certainement de ne pas avoir pu y assister.

Nantes

L'année 1970 a vu s'éteindre la Société Suisse de Bienfaisance de Nantes! C'est du moins ce qu'un esprit chagrin pourrait affirmer! Mais la réalité est heureusement tout autre. En effet, c'est un désir de décentralisation, l'abolition de certaines exclusives et une ouverture vers tous nos compatriotes de l'arrondissement consulaire de Nantes, avec ses 10 départements, qu'a voulu le Comité de l'ancienne Société Suisse de Bienfaisance de Nantes en faisant approuver lors de l'assemblée générale de 1969 la nouvelle appellation: Union Suisse de l'Ouest.

Ainsi donc, la S.S.B.N. étant morte (d'une bien belle mort), c'est avec joie et enthousiasme que nous proclamons: Vive l'U.S.O.

Mais cette mutation resterait lettre morte si elle ne se concrétisait par des réalisations nouvelles. Le Comité et le signataire ne sauraient passer sous silence le concours total qu'ils ont trouvé en la personne de M. le Consul Roy. Grâce à lui l'U.S.O. a déjà une section à Tours présidée par M. Bœsch et une autre à Angers présidée par M. Merk. Nous avons bon espoir de voir Rennes et Quimper suivre cet exemple: Nos remerciements vont également à Mme Roy dont les initiatives toutes plus heureuses les unes que les autres, contribuent si largement à créer l'amitié et la bonne humeur.

Cette nouvelle formule de l'U.S.O. s'est heureusement affirmée lors de notre sortie annuelle du 14 juin, qui nous a réunis sur la suggestion de nos amis de l'Anjou et d'Indre-et-Loire, dans l'Abbaye de Saint-Maur entre Angers et Saumur, sous la présidence d'honneur de M. Roy et de Madame en délicieuse Vaudoise. Le Révérend Père Kérandel nous y reçut avec beaucoup de gentillesse et nous

en fit personnellement les honneurs. L'apéritif sous forme d'excellent vin valaisan offert par M. Roy, permit à ce dernier de saluer M. J. Cocard, Conseiller général et de remercier le Révérend Père Kérandel de son accueil.

Puis ce fut un très joyeux piquenique qui se fit dans une des très grandes salles de l'Abbaye, où les quelque 130 adultes et 25 enfants trouvèrent toutes les commodités désirables pour s'installer à l'aise. M. le Consul Roy nous communiqua en première mondiale, le message de M. le Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger à l'occasion de notre Fête nationale. Puis le signataire remit au plus jeune membre de l'U.S.O. le don de M. Kohler de Brest et remercia le généreux donateur.

Tour à tour MM. Bœsch et Merk exprimèrent leur foi dans l'avenir de l'U.S.O. puisque aussi bien jamais un tel nombre de participants n'avait pu être précédemment atteint. L'harmonie et l'amitié, les jeux et conversations amenèrent trop vite l'heure de se séparer avec le ferme propos de se retrouver tous... la prochaine fois.

Le Président Central R. Badel.

Nancy

La Société Suisse-France a repris le 21 juin de cette année le rallye surprise qui avait eu tant de succès l'an dernier. MM, Fairise et Moré se sont faits la cheville ouvrière de cette journée. Leur grande expérience de ces manifestations a procuré les joies de la découverte aux 11 voitures participantes. Au hasard des anciennes inscriptions et des jeux d'adresse, la route conduisit les participants au restaurant de l'Auberge à Mattaincourt près de Mirecourt (Vosges). Les énigmes du parcours avaient été heureusement résolues par tous et nous nous

retrouvâmes à plus de 40 à l'arrivée. Après un excellent repas, la distribution des prix fut précédée d'une partie de pétanque et d'un concours de tir. M. et Mme Simonin devaient sortir grands vainqueurs de cette journée.

Une cinquantaine de nos membres se sont retrouvés le 4 juillet au Relais des Fonds de Toul, au bord de la RN 4 en direction de Paris, pour célébrer les fêtes nationales suisse et française.

M. Georges Guibert, Consul à Strasbourg, et Madame, avaient pris sur leurs vacances pour venir présider la cérémonie. Chacun fut très sensible à cette marque de sollicitude. M. Jean-Jacques Waser, Président du Club Suisse de Strasbourg, et Madame, avaient accompagné notre consul. Les Nancéiens voient avec plaisir se resserrer les liens entre les sociétés des deux villes. L'après-midi fut consacré à une pétanque qui devait consacrer la suprématie de l'équipe de M. Jean-Jacques Flückiger, Président de la Société de Nancy. Le patron de l'auberge préparait pendant ce temps les merguez et les grillades sur de grands feux de bois. L'heure du dîner était venue; il fut excellemment servi.

M. Guibert rappela les soucis de la Suisse d'aujourd'hui qui sont en étroite relation avec ceux des autres pays de l'Europe.

M. Flückiger lut le message du Président de la Confédération. Un feu de joie rassembla les participants; il fut accompagné de beaux feux d'artifice et des vieux chants du terroir. Quelques danses devaient terminer la soirée dans une très bonne ambiance.

Les activités de la Société sont mises en sommeil jusqu'à la rentrée de septembre, mais, après ces agréables rencontres, tous sont partis d'un cœur léger vers les vacances!

Paris

A l'occasion du « Jeune Fédéral », le cercle convie ses membres, ses amis de l'A.P.G.I.S. et des Sociétés Suisses de Paris, à participer à sa

Sortie champêtre

qui aura lieu le dimanche 27 septembre prochain à lvry-la-Bataille.

M. le Consul Guélat a accepté de présider notre réunion et notre cercle et a mis tout en œuvre pour que cette journée soit celle de la joie et de l'Amitié

Un service de car est prévu et mis gracieusement à la disposition de ceux qui ne pourraient venir par leurs propres moyens. Le prix du repas, vin compris, a été fixé à 25 F, et 12 F pour

Cercle Suisse Romand

les enfants de moins de 14 ans. Programme de la journée:

9 h: Départ des cars. Porte Maillot. Café des Sports.

10 h 30: Rassemblement des participants. Place de l'Eglise à lvry-la-Bataille.

11 h: Par groupe et selon son choix.

Visite du château d'Anet.

 Visite des Caves de l'Abbaye de Thélème.

— Visite de la Maison de Retraite d'Ivry-la-Bataille.

— Promenade a u x environs avec guide.

12 h 30: Réception par M. Masson, Maire d'Ivry-la-Bataille, et par M. J. Bossuyt, Maire de Neuilly-sur-Eure.

13 h : Dans la ferme de M. J. Bossuyt, à Garennes-sur-Eure : Bossuyt, à Garennes-sur-Eure :

Grand mechoui

18 h: Retour sur Paris.

— Prière d'adresser les inscriptions à M. Schaad, 27, lvry-la-Bataille, avant le 15 septembre dernier délai, en indiquant:

— Le nombre de couvert à retenir (dont le nombre d'enfant de moins de 14 ans).

 Si vous comptez venir par vos propres moyens (Autoroute de l'Ouest, soit par Mantes, soit par Houdan).

 Si vous comptez prendre lel car mis à votre disposition en précisant le nombre de personne.

La Chambre de commerce suisse en France change de président

Au cours de la séance du 23 avril, le Conseil de la Chambre de Commerce suisse en France a enregistré avec regret la démission de son président, M. Jean-Louis Gilliéron, qui a brillamment assumé cette tâche pendant sept ans. Le Conseil a désigné son successeur en la personne de M. Georges-E. Reymond, qui avait déjà présidé aux destinées de la Chambre de Commerce de 1958 à 1962.

Pour exprimer sa reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la cause de la Compagnie, le Conseil a proposé à l'Assemblée général de nommer M. Jean-Louis Gilliéron membre d'honneur.

M. André Clemmer succède à M. Albert L. Ruttimann au poste de Représentant Général pour la France de Swissair

A compter du 1" juillet 1970, M. André Clemmer a pris les fonctions de Représentant général pour la France, avec siège à Paris.

Il remplace à ce poste M. Albert L. Ruttimann qui, selon son propre désir, est nommé à la tête de la Représentation régionale pour la Côte d'Azur et le Sud de la France installée à Nice.

Entré à Swissair en 1946, M. André Clemmer n'en est pas à son premier contact avec la France puisque, de 1950 à 1953, il a occupé, à Paris, le poste d'adjoint au Représentant général pour la France.

Pendant les huit années qui suivirent, M. Clemmer a résidé à Copenhague en tant que Représentant général pour la Scandinavie. Puis de 1961 à 1965 il fut Directeur des Ventes Passages au siège de la Compagnie, à Zürich, jusqu'à sa nomination à Buenos Aires comme Représentant général pour l'Amérique du Sud. C'est cette position qu'il vient de quitter pour prendre ses nouvelles fonctions à Paris. M. Clemmer, originaire de Neu-

châtel, est marié à une française; ils ont deux filles.

M. Clemmer parle couramment français, allemand, anglais, Danois et espagnol. Il a des notions de portugais et de suédois.

Entré en 1927 chez Thos Cook and Son à Lausanne, M. Albert L. Ruttimann fut chargé de l'Agence Wagons-Lits/Cook. Par la suite, envoyé à Sao-Paulo en 1935, il y crée la représentation locale de la Société dont il devint, à partir de 1951, Représentant général pour le Brésil, à Rio de Janeiro.

C'est en 1954 que M. Ruttimann fut nommé Représentant général de Swissair pour le Brésil; à ce poste il participe activement à la création de la ligne Suisse-Brésil.

Depuis le 1" janvier 1960, M. Ruttiman était Représentant général pour la France et c'est à sa demande qu'il vient d'être nommé Représentant régional pour la Côte d'Azur et le Sud de la France, avec siège à Nice.

Strasbourg

Par une circulaire envoyée cinq semaines à l'avance, le Consulat de Suisse à Strasbourg, le Club Suisse de Strasbourg et la Société Suisse de Bienfaisance de Strasbourg avaient convié les compatriotes du Bas-Rhin à célébrer notre Fête Nationale le samedi 1er août 1970 à 20 h. 30 au Foyer Saint-Paul à Strasbourg-Kænigshoffen. Ainsi, les organisateurs s'assuraient le succès et la présence d'environ 320 personnes.

Dans une salle ornée des drapeaux cantonaux et d'un grand drapeau national, l'ouverture de la soirée fut donnée par la chorale d'Obenheim, sous la direction de notre compatriote, Monsieur Hermann Sigrist.

La partie officielle s'ouvrait par l'allocution de bienvenue du Président du Club Suisse, M. J.-J. Waser qui avait le plaisir de saluer parmi nous le Limmat-Club de Zurich représenté par son président, M. W. Karpf avec Madame et son Oberfahrer, M. W. Thut avec son épouse égale-

Le discours de notre Consul, M. Georges Guibert fut écouté avec la plus grande attention. Prenant au départ comme thème les paroles de Claude Frochaux. jeune auteur suisse, M. le Consul brossa ensuite un tableau des principaux événements en Suisse, à savoir : l'initiative Schwarzenbach, qui aurait pu paralyser les activités de notre pays, la participation des femmes suisses à la vie publique, la suppression des articles d'exception concernant l'interdiction des Jésuites et l'ouverture de couvents en Suisse, le grand problème du Jura.

En ce qui concerne la politique étrangère qui nous intéresse en particulier, le Consul mentionna l'ouverture des pourparlers pour l'entrée de la Grande-Bretagne puis de la Suisse dans le Marché Commun des Six.

Enfin, quant aux Suisses de France, M. Guibert annonça le projet d'une édition spéciale du

« Messager Suisse de France » qui serait, trois fois par an, adressée gratuitement à tous les Suisses immatriculés en France. Ainsi, nos autorités espèrent pouvoir lancer l'information devenue indispensable de nos jours et pour la cinquième Suisse en particulier. Pour terminer, M. le Consul apporta à tous le salut de M. Pierre Graber, notre Conseiller fédéral, Chef du Département politique, de M. André Dominicé, nouvel ambassadeur de notre pays auprès du Conseil de l'Europe; une pensée amicale nous fut adressée depuis Téhéran, par M. et Mme Daniel Gagnebin, ancien ambassadeur de Suisse auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Après un chant de la Chorale d'Obenheim, avec comme soliste la jodlerin Grietli Studer d'Eglisau, l'assistance a entendu le message du Président de

la Confédération, M. Hans Peter Tschudi. Comme à l'accoutumée les hymnes nationaux, chantés debout, clôturèrent la partie officielle. Un feu d'artifice tiré dans la cour rappela les feux des montagnes. Pour la première fois, l'orchestre des Frères de la Joie, composé de cinq membres suisses, nous prêtait son concours et rivalisait avec les echanteurs d'Obenheim. Un buffet de rafraîchissements offert par le Consul satisfaisait les gourmands et danseurs et danseuses trouvaient une piste agréable malgré la chaleur estivale.

La soirée prit fin à minuit. Merci aux organisateurs! Aux dires d'une vraie Zuricoise présente : « C'était un 1er août autre qu'à Zurich! Il faut se rendre audelà des frontières pour s'en souvenir. Nous reviendrons à Strasbourg l'année prochaine!»

Ha.



GRILL, BAR, SOUPERS 20, rue Royale, Paris 8º - Tél. 742.98.15